



LETTRE D'INFORMATIONS MENSUELLE - 13810 EYGALIÈRES - N°20 - NOVEMBRE 2016

NOUVEMBRE

*L'amo di mort, de fes, alargado, s'abrivo,
E destriant lou champ, la draiolo, e lou mas
Se chalo renadivo au vent de la patrio,
E s'avanço dou pous e viro sout la triho
E s'acato countento, à l'oumbro di ramas.*

Joseph D'ARBAUD, « En Memòri »

NOUVEMBRE

*L'âme des morts, quelquefois, libérée, se hâte
Et distinguant le champ, le chemin et le mas
Se pâme renaissante au vent de la patrie
Et s'approche du puits et tourne sous la treille
Et se blottit contente, à l'ombre du feuillage.*

Joseph D'ARBAUD, « En Mémoire »

AGENDA

Mardi 1^{er} novembre

Vide-greniers au bénéfice du Téléthon - Place du Monument aux Morts - Renseignements au 06.84.96.54.05.

Vendredi 4 novembre

Collecte de sang au centre socio-culturel de Mollégès de 15h00 à 19h30. Une gourmandise sera offerte aux donateurs de sang.

Dimanche 6 novembre

Concours de boules sociétaires organisé par La Boule Eygaliéroise - Inscription au Boulodrome.

Dimanche 6 novembre

Dans le cadre du mouvement pour la fraternité, l'association « Calan d'Art » vous propose de venir partager un temps de réflexion et d'échange autour du thème de la fraternité. Les rencontres fraternelles se tiendront à 15h00 à la salle des fêtes autour de tables rondes, de partage de livres et contes pour les enfants et d'un goûter participatif.

Renseignements et inscriptions au 06.63.78.81.73 ou calandart13810@gmail.com.

Vendredi 11 novembre

Commémoration à 11h30 au Monument aux Morts, suivie d'un apéritif à la salle des fêtes.

Vendredi 11 novembre

A 18h00, à la salle des fêtes, « Eygalières fait son cinéma » : projection de courts-métrages (durée totale : environ 1h30) réalisés par des Eygaliérois : « Rock City », western réalisé par Marlène Pezet en 1964 - « Politesse », reportage de Michelle Grimaud réalisé sur le marché en 2012 - 3 courts métrages de Clément Delage, dont un sur la fête du village (1980) - 2 Clips de Manolo - « Rue de Siam », court-métrage de Catherine Pello-Guerrier - « Euh comment dire... », court-métrage de Michelle GRIMAUD.

Soirée proposée par l'association « Partage de Regards » - Entrée libre - Apéritif offert par la Mairie.

Samedi 12 et samedi 26 novembre

Concours de boules organisés par la boule eygaliéroise - 3 joueurs/2 boules - Inscription au Boulodrome.

Samedi 26 novembre

Bourse aux jouets organisée par l'Association des Parents d'Elèves, de 8h00 à 17h00 à la salle des fêtes - renseignements et inscriptions : ape.eygalieres@gmail.com.

Dimanche 27 novembre

Brocante organisée par La Banaste, au cœur du village, de 7h00 à 17h00.

CINEMA le mardi à 20h30 à la salle des fêtes

- 8 novembre : « Radin »
- 15 novembre : « Juste la fin du monde »
- 22 novembre : « Le ciel attendra »
- 29 novembre : « Mal de pierres »

ZOOM

Retrouvons-nous pour échanger et partager autour du thème de la Fraternité!

LES RENCONTRES FRATERNELLES

dimanche 6 novembre 2016
à 15h
à la salle des Fêtes d'Eygalières

Tables rondes / bar thé/café participatif
coin partage de livres et contes pour les enfants

Entrée libre et gratuite

Catherine Pello Guerrier

EYGALIERES FAIT SON CINÉMA

Projection de Courts-métrages
Vendredi 11 novembre 2016
A la salle polyvalente à 18h
Entrée libre

Organisée par l'Association Partage de Regards
Michèle Grimaud

LOTO à 15h00

à la salle des fêtes :

- Dimanche 13 novembre : LOTO de l'Association des Parents d'Elèves ;
- Dimanche 20 novembre : LOTO de l'association « Li Cacharello » ;
- Dimanche 27 novembre : LOTO de l'association des commerçants et artisans « La Banaste ».



Le Monument aux Morts d'Eygalières

On approche, dans ces temps de commémoration, du centenaire de notre « Monument », construit au cours des années 1921-1922.

A l'origine, on trouve, institutionnellement, la loi du 25 octobre 1919 relative à la « commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre ». Celle-ci ne prévoyait pas nécessairement l'édification d'un monument spécifique en place publique, mais plutôt la confection d'un « livre d'Or », déposé dans chaque Mairie, portant les noms des combattants « morts pour la France », nés ou résidant dans la commune.

En fait, cette loi fut devancée par le souhait de la population, traumatisée, accompagné de l'action du Maire et du Conseil Municipal de l'époque et d'un « comité d'initiative pour l'érection d'un monument à la mémoire des enfants d'Eygalières morts pour la Patrie » qui, constitué de 15 membres dont beaucoup de pères de victimes, se crée spontanément le 8 février 1919.

Le financement de cette œuvre du souvenir s'est fait par souscription publique, au village, entre 1919 et 1920 -plus de 180 donateurs- complétée d'une subvention municipale : il coûta 9 000 francs de l'époque*.

La réalisation fut confiée à un architecte de Saint-Rémy de Provence, un artiste-sculpteur de Châteaurenard et un fondeur de Villedieu dans le Vaucluse. Le monument devait respecter la loi sur la laïcité de 1905 qu'imposa une commission départementale chargée de l'exécution artistique et selon laquelle il était interdit d'apposer des signes religieux sur les monuments ou les emplacements publics. Le choix de l'emplacement fut difficile et se fit à une très courte majorité au Conseil Municipal.

L'inauguration eut lieu solennellement le 22 octobre 1922, à 14 heures, en présence du sous-préfet et de toute la population du village.

Claude Ricard (Archives Municipales d'Eygalières, en dépôt aux AD13 Marseille)

Le Monument aux Morts en 1930



* la journée de travail d'un ouvrier agricole en 1920 était payée entre 5 et 8 francs.

Déplacements accompagnés : le CCAS et l'ADMR vous informent

Pour les déplacements de la vie courante (faire ses courses, se rendre chez le médecin, effectuer une démarche administrative...), l'association ADMR d'Eygalières met un véhicule avec chauffeur à votre disposition. Le CCAS de la commune peut prendre en charge 90% des frais de personnel, à concurrence de 150 € par an.

Ce dispositif d'aide est destiné aux personnes réunissant les conditions suivantes :

- être résident à Eygalières,
- être âgé de 70 ans et plus,
- ne pas être imposable sur le revenu.

Les personnes qui remplissent ces conditions sont invitées à se présenter au secrétariat de l'ADMR, Quartier Jean Moulin - Avenue de La Lèque (04.90.95.94.68), munies de leur carte d'identité et de leur dernier avis d'imposition pour constituer un dossier de prise en charge. Seule la part restant à la charge du bénéficiaire lui sera alors facturée.

Attention, ce dossier doit être renouvelé à chaque fin d'année.

LOU
pichot
Journau

Lettre d'informations mensuelle de la Mairie d'Eygalières.

Directeur de la publication : René FONTES

Comité de rédaction : Aline PELISSIER, Marion GOUDET, Christine KLOSE, Marie-Christine WIBAUX et Claude RICARD.

Adresse : «Lou Pichot Journau» - Mairie d'Eygalières 13810

Tél. : 04 90 95 91 01 / E-mail : mairie.eygalières@wanadoo.fr

Lettre d'informations mensuelle consultable sur le site internet de la Mairie : www.mairieeygalières.com.

Si vous souhaitez la recevoir par email, veuillez en faire la demande à marion.goudet@mairieeygalières.fr